



Agenda

Jeudi 20 août

De 16h30 à 20h - Place de la Libération : marché.

Samedi 22 et dimanche 23 août

Animations à partir de 11h - Parc de Penfeld : Guilers Motors Show.

Mercredi 26 août

De 11h à 12h et de 14h à 15h30 - sous la Mairie : épicerie sociale.

Jeudi 27 août

De 9h30 à 11h - sous la Mairie : épicerie sociale.

De 16h30 à 20h - Place de la Libération : marché.

Guilers Pendant l'été

Horaires d'ouverture de la mairie : jusqu'au vendredi 21 août inclus, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Réouverture du samedi matin le 22 août.

Horaires d'ouverture de la Guilthèque : jusqu'au samedi 29 août inclus, fermeture les lundis et jeudis toute la journée ainsi que les mardis et vendredis après-midi. Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h30. Les mercredis après-midi de 14h à 18h et samedis après-midi de 14h à 17h.

Fermeture exceptionnelle de la Guilthèque du mardi 1^{er} au samedi 5 septembre pour finaliser le désherbage. Merci de votre compréhension. N'hésitez pas à utiliser la boîte de retours.

Les permanences des élus du samedi matin : reprise le samedi 22 août 2015 avec Nadine VOURC'H.

Prochaine parution des nouvelles de Guilers : le 28 août 2015.

Horaires du C.S.L. Ballard : le 22 août : le complexe sera ouvert de 8h à 23h. Jusqu'au 22 août inclus, ouverture de 8h à 20h. Pendant tout le mois d'août l'accès piéton se fera par la rue Berthelot. Les portails rue de la Source et Impasse Didier Daurat seront fermés.

Numéros utiles

Gendarmerie de Guilers : 02 98 07 44 68 (17)

SAMU : 15 / Pompiers : 18

Eau du Ponant : 02 29 00 78 78

Guilers Taxi : 02 98 07 69 48

Taxi Petton : 06 10 09 45 79

Ambulances de Guilers : 02 98 36 45 45



Infirmiers

Mme Le Roux, Mme Quiviger : 06 08 24 37 65 - 5, rue St Valentin.

Mme Amil, Mme Merdy, Mme Guillou, Mme Ulliac, Mme Pochart : 06 82 18 22 78 - 5, rue St Valentin.

Mme Couard, Mme Favennec : 02 98 36 41 58 - 24, rue Charles de Gaulle.

www.mairie-guilers.fr

Vendredi 14 août 2015

n°1917

Courriel :

ville@mairie-guilers.fr

nouvelles@mairie-guilers.fr

Monsieur le Maire, Conseiller Départemental,

reçoit sur rendez-vous au 02 98 07 61 52 (code 3).

Etat civil

Mariages :

Fabien LE HEN, marin d'état et **Amélie GUERER**, assistante dentaire – 65, rue F. Tanguy-Prigent.

Christophe MAISTRIAUX, cuisinier et **Marie-Laure COZIEN**, auxiliaire de vie – 27, place de la Libération.

Sébastien GOUESNARD, marin d'état et **Noémie LE VOURC'H**, enseignante – 45, rue Paul Valéry.

Jean-Baptiste AIZIER, illustrateur et **Ju-Yéon KIM**, illustratrice – 99, rue Charles de Gaulle.

Anthony PETIT, demandeur d'emploi et **Charline LE BIHAN**, employée polyvalente – 8, rue Louis Hémon.

Décès :

Madame MÉRER Anna – 35, place des Petits Pas (93 ans).

Madame MINGANT Yvonne – 1, rue Louis Guilloux (74 ans).

La Guilthèque

Exposition de pastels « Entre terre et mer » de

Marie-Françoise Le Néen jusqu'au 29 août.

Visible aux heures d'ouverture de la Guilthèque (horaires d'été).

Pharmacie de garde

Toutes les nuits de la semaine et tous les jours de 12h à 14h.

Contactez le 32 37.

Médecin de garde

Week-end du 14 août
Pour obtenir le nom du médecin de garde faites le 15.

Permanences

Assistante sociale : prendre rendez-vous au C.D.A.S. Territoire de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest au 02 98 47 08 09.

Mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans : place Napoléon III à Brest 02 98 47 25 53.

Puéricultrice : permanences les lundis de 14h à 16h30 et les vendredis de 9h à 11h30 au CDAS de Bellevue, 13, place Napoléon III à Brest. Uniquement sur rdv au 02 98 47 08 09.

ADMR Guilers-Bohars : service d'aide à domicile, rue Abbé de l'Epée à Guilers, 02 98 07 69 05. Permanences : mardi 10h à 12h et vendredi 14h à 17h.

Relais Parents Assistantes Maternelles : Le Relais est fermé jusqu'au 17 août. A compter du 18 août : service ouvert les lundis (à Bohars), les mardis, mercredis, jeudis toute la journée et le vendredi matin (à Guilers). Permanences téléphoniques : le lundi de 14h à 16h à Bohars au 02 98 01 14 04 ; le mardi de 10h à 12h à Guilers au 02 98 31 04 36. Courriel : ram.guilers.bohars@mairie-guilers.fr

La mairie vous informe



La mairie vous informe (suite)



Inscriptions sur les listes électorales

Procédure exceptionnelle d'inscriptions sur les listes électorales : les inscriptions effectuées avant le **30 septembre 2015** seront prises en compte pour les élections régionales des **6 et 13 décembre prochains**. Si vous êtes nouveaux sur la commune, vous pouvez procéder à votre inscription en vous rendant à l'accueil de la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou en téléchargeant le formulaire d'inscription sur le site www.service-public.fr. Ce document peut être déposé dans la boîte aux lettres de la mairie, accompagné des documents justificatifs.

Education/jeunesse

Ecole maternelle Chateaubriand

Permanences pour inscriptions : **mercredi 26 août** et **jeudi 27 août** de 9h à 12h.

Broyage des déchets verts

Le prochain broyage des déchets verts sur l'aire de Kérébars débutera le **lundi 7 septembre 2015 au matin**.

La prestation devrait se terminer le **mardi 8 septembre à midi**. L'aire de dépôt pour les usagers sera donc fermée durant cette période. **Les déchets verts seront évacués dès la fin du broyage.**

CCAS

Epicerie Sociale

L'épicerie sociale sera ouverte le **mercredi 26 août** de 11h à 12h et de 14h à 15h30, et le **jeudi 27 août** de 9h30 à 11h.



Cartes de bus : tarif préférentiel

Les cartes de bus à tarif préférentiel sont accessibles aux personnes dont le quotient familial est inférieur aux barèmes suivants :

- ◆ QF inférieur à 454€ : carte TEMPO à 6.15€ par mois
- ◆ QF compris entre 455€ et 540€ : carte TANGO à 14.95€ par mois
- ◆ QF compris entre 541€ et 674€ : carte RYTMO à 22.35€ par mois.

Si votre quotient familial est situé dans les tranches ci-dessus, vous devez vous adresser à l'accueil de la mairie, muni d'une pièce d'identité ou du livret de famille et de l'attestation CAF mentionnant le QF.

Soliha - Solidaires pour l'habitat

Depuis le 26 juin dernier PACT-HD 29 est devenu SOLIHA. L'antenne à Brest se trouve au 2, rue Denver. Numéro de téléphone 02 98 44 85 76. Des experts vous conseillent : acquisition de logements anciens, rénovation et requalification patrimoniale, investissement locatif, recherche de financements.

La Guilthèque

Fermeture exceptionnelle de la Guilthèque **du mardi 1^{er} au samedi 5 septembre** pour finaliser le désherbage. Merci de votre compréhension. N'hésitez pas à utiliser la boîte de retours.

Incivilités : déjections canines

Nous constatons de trop nombreuses déjections canines sur les trottoirs de la commune. Les propriétaires de chiens doivent prendre leurs dispositions pour respecter l'environnement urbain communal.

Demandes de secours - année 2015-2016

Le CCAS peut accorder des aides en faveur des familles ou personnes en difficulté, aide cantine, accès épicerie sociale, bons loisirs.... Vous pouvez dès à présent convenir d'un RDV auprès du secrétariat du CCAS, pour constituer votre dossier. Afin d'établir le dossier, vous devez présenter : votre pièce d'identité, votre livret de famille, les justificatifs de ressources (3 derniers bulletins de salaire, attestation CAF..), le dernier avis d'imposition et les justificatifs de charges (Loyer, emprunt, consommation énergie, assurances, mutuelle, impôt, prêt divers...). Les dossiers incomplets ne pourront être présentés en commission.



Modification du PLU facteur 4

La deuxième modification du PLU facteur 4 sera soumise à une enquête publique **du 24 août au 24 septembre 2015 inclus**.

Cette modification vise notamment :

- A ouvrir à l'urbanisation les zones 2AU de Mescleuziou et du Trenen à Plouzané, de Kerloquin à Guilers, de Kernabat, de Kerlinou et de Messioual à Brest, du Crann à Gouesnou, de Goarem Vors, du Forestig et de Lavallot Nord à Guipavas,
- A prendre en compte l'avancement des projets et études en cours : création de secteur de projet à Brest (Hauts de Jaurès, Point du Jour), à Gouesnou (Îlot Eglise) et au Relecq-Kerhuon (La Cantine), et de l'introduction d'orientations d'aménagement et de programmation (Centre-ville de Guilers),
- A modifier des zonages et des éléments se superposant au zonage et notamment par la création et la suppression d'emplacements réservés,
- A préciser et compléter différents articles du règlement,
- A mettre à jour des annexes relatives aux servitudes d'utilité publique.

Le dossier d'enquête est consultable aux jours et heures habituels d'ouverture à l'hôtel de Brest métropole, dans les mairies des communes, dans les mairies de quartier de Brest et sur le site internet : <http://plu.brest.fr>, rubrique « actualité du plan local d'urbanisme »

Le commissaire enquêteur recevra à l'Hôtel de métropole, 24 rue Coat ar Gueven à Brest, le **lundi 24 août** de 9h à 12h, le **samedi 5 septembre** de 9h à 12h, le **mardi 15 septembre** de 14h à 17h et le **jeudi 24 septembre** de 15h à 18h. Vous pouvez pendant la durée de l'enquête publique faire part de vos observations : sur les registres déposés à cet effet dans les lieux d'enquête précités, par courrier au Président de la commission d'enquête au siège de l'enquête, Brest métropole, 24 rue Coat-ar-Gueven, BP 92242 - 29222 Brest- cedex 2, par e-mail : plan-local-urbanisme@brest-metropole.fr

Travaux d'aménagement du carrefour Lemonnier/Coat Mez/Ecoles

Dans le cadre des travaux d'aménagement des rues précitées (création d'un plateau surélevé), la circulation des véhicules sera perturbée durant le mois d'août, et sera réglementée comme suit :

📅 Du 3 au 23 août 2015 :

- La vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h au droit de la zone neutralisée, en chantier.
- La circulation des véhicules s'écoulera sur une voie réduite rue Alexandre Lemonnier dans le carrefour formé avec la rue de Coat Mez et la rue des Ecoles.
- La circulation des véhicules rue de Coat Mez sera interdite à l'intersection avec la rue Alexandre Lemonnier. Pendant cette période, les véhicules seront autorisés à circuler dans les deux sens rue de Coat Mez. La vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h.

- La circulation des véhicules rue des Ecoles sera réglementée en sens unique à l'intersection avec la rue Alexandre Lemonnier, dans le sens rue Alexandre Lemonnier vers la rue des Ecoles. Les véhicules en provenance de la rue des Ecoles seront déviés par la rue de Kerionoc puis la rue Charles de Gaulle.

📅 Du 24 au 31 août 2015 :

- La circulation des véhicules sera interdite dans le carrefour formé par la rue Alexandre Lemonnier, la rue de Coat Mez et la rue des Ecoles.
- Les véhicules seront déviés :
 - ☞ en provenance de la R.D. 105 (route de Saint Pierre) : par la R.D. 5 (route de Brest), le rond-point de Coat Mez puis la rue Charles de Gaulle ;
 - ☞ en provenance de la rue des Ecoles : par la rue de Kerionoc, puis la rue Charles de Gaulle ;
 - ☞ en provenance de la rue Alexandre Lemonnier : par la rue Lancelot du Lac, puis la rue Charles de Gaulle.
 - ☞ en direction de Plouzané : par la rue Charles de Gaulle, le rond-point de Kérébars, la R.D. 5 (route de Brest) puis R.D. 105 (route de Saint-Pierre).
- La circulation des véhicules rue de Coat Mez sera autorisée dans les deux sens de circulation. La vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h. Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit rue de Coat Mez.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous excusons de la gêne occasionnée par ces travaux.

Déclaration préalable de travaux :

RODRIGUEZ Jean-Louis – 12, rue Oradour sur Glane, clôture

Demandes de permis de construire :

GUEGAN Erwan – lot n°56 ZAC de Pen ar C'hoat, maison individuelle
TOUZEE Christophe – lot n°59 ZAC de Pen ar C'hoat, maison individuelle

Permis de construire accordés :

Société LOUZAOUEN – 255, rue de la Fée Morgane, extension bâtiment
MAIRIE DE GUILERS – 17, rue Edouard Manet - extension et restructuration du groupe scolaire Pauline Kergomard

Permis de construire modificatifs accordés :

BREST METROPOLE – Penfeld, création d'une rampe pour l'accès au bâtiment traiteur

QUELENNEC Tangi – 13, rue de la Gare, transformation carport en garage

Permis d'aménager accordé :

Lotissement Les Hauts de Kéruzanval – Z.A.C. de Pen ar C'hoat, 14 lots

Frelon asiatique

Le frelon asiatique, une nouvelle espèce invasive en Bretagne :

Observé pour la première fois en 2011 en Finistère (315 nids recensés en 2014 dont 15 dans Brest métropole), le frelon asiatique (*Vespa velutina*) fait l'objet d'un programme départemental de suivi et de lutte spécifique coordonné par la FDGDON (fédération départementale de gestion des organismes nuisibles /tel : 02 98 26 72 12).

Pour y participer, il est important que chacun soit vigilant pour repérer à cette époque de l'année, la présence d'un nid secondaire de frelon asiatique, ou pour signaler toute présence de frelon asiatique même si le nid n'est pas repéré.

Le frelon asiatique n'est agressif que lors d'approche volontaire ou involontaire du nid à 4-5m de distance. Il y a alors risque de piqûres. L'insecte est capable de piqûres multiples et ses attaques sont collectives et violentes. Les piqûres sont douloureuses mais pas plus dangereuses que celle d'une guêpe, SAUF POUR LES PERSONNES ALLERGIQUES AU VENIN D'HYMENOPTERES* QUI DOIVENT ETRE TRES PRUDENTES (*ordre d'insectes regroupant entre autres les abeilles, bourdons, guêpes, frelons...).

Par ailleurs du fait que le frelon asiatique se nourrisse essentiellement d'abeilles et de bourdons, son impact est potentiellement important sur les ruchers.

Il importe de bien reconnaître le frelon asiatique. Il se distingue par une couleur sombre avec une large bande orangée au bout de l'abdomen (taille du frelon asiatique : 3 cm). Il se différencie du frelon commun qui est de taille supérieure avec une couleur à dominante jaune (taille du frelon commun : 4 cm).

Vous pouvez signaler vos observations en mairie : 02 98 07 61 52.

Vous pouvez également repérer son nid secondaire (d'août à octobre).

Le nid ne constitue pas à lui seul un critère d'identification fiable. Cependant certaines caractéristiques doivent alerter l'observateur. Il est souvent installé à la cime d'un arbre ou quelquefois sous un abri aéré. Ses dimensions sont importantes : jusqu'à 80 cm de diamètre, et 1 m de hauteur. Il a une forme sphérique à piriforme et il possède une entrée latérale unique.

Attention : en présence d'un nid, ne jamais entreprendre de le détruire soi-même. C'est trop dangereux ! En septembre-octobre, la colonie peut contenir 1500 à 2000 individus. C'est l'affaire d'un professionnel spécialement équipé.

Notre signalement d'un nid est très important auprès de votre mairie (02 98 07 61 52) qui organise sa destruction avec la FDGDON après avoir authentifié le frelon asiatique.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Vie associative

Balades en Guilers

Les randonnées reprennent le **jeudi 27 août**. Elles ont lieu tous les jeudis après-midi, départ 14h précises place de la mairie. Boucles de 7 à 10 km et de 10 à 15km selon l'état du terrain et du temps. Aucune participation financière n'étant demandée, il est entendu que les guides ne sont pas responsables. Les participants devront s'assurer par leurs propres moyens. Le port des chaussures de randonnée est vivement recommandé pour une question de sécurité.

Partage

La **Boutik** est fermée pendant l'été. Réouverture le **samedi 22 août** de 14 à 16 h.

Solex Iroise

Guilers Motors Show les 22 et 23 août au Parc de Penfeld
Animations à partir de 11h. Drift de 11h30 à 12h et de 14h à 18h30.
Renseignements au 06 14 78 11 81.

L'Agora

L'accueil de L'Agora et la ludothèque sont fermés : **jusqu'au 16 août et tous les samedis jusqu'au 22 août inclus**.

L'Agora propose des sorties familiales :

- ◆ **Vendredi 21 août** : sortie nature à Plounéour Trez, rdv à 13h15, tarifs : adulte 5€/enfant 3€.
- ◆ **Vendredi 28 août** : parc animalier de Saint-Vougay, rdv à 13h30, tarifs : adulte 7€/enfant 5€.
- ◆ **Vendredi 25 septembre** : la nuit des chercheurs à Océanopolis, rdv à 18h30, tarifs : 1€.

Sur inscriptions à l'accueil de L'Agora - Renseignements à l'accueil de L'Agora ou au 02 98 07 55 35.

Sport

Intégrale Guilérienne

Le club de pétanque de Guilers organise, au boulodrome de Pen ar C'hoat, durant tout l'été des concours de pétanque sur quatre parties. Début des parties à 14h, les mardis, jeudis et samedis. Ouvert à tous.

Saint-Renan Guilers Handball

Les permanences licences reprennent à compter du **mardi 18 août**, elles ont lieu les mardis et jeudis de 18h à 19h à la salle Louis Ballard. N'hésitez pas à venir à notre rencontre si vous souhaitez des renseignements. Nous recherchons également des joueurs et joueuses pour renforcer notre sympathique équipe loisirs. Les matchs se déroulent en semaine, à l'issue un repas convivial réunit les 2 équipes. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Solange au 07 77 76 93 67.

Sport (suite)

AS Guilers

Préparation saison 2015-2016- Séances de signatures
La dernière séance de signatures pour le renouvellement des licences et pour l'accueil des nouveaux joueurs se tiendra au stade de Kermengleuz le **samedi 5 septembre** de 10h30 à 12h.

INFORMATIONS

Consulter le site de l'AS G : <http://www.asguilers.fr/>

Vie commerciale

Pressing des bleuets

Chantal et René Roué vous informent de leur réouverture après congés le **mardi 25 août**. Bonne rentrée.

Guilers Presse

Le magasin restera ouvert tout l'été. **Jusqu'au 30 août**, changement d'horaires : du lundi au samedi de 7h à 12h15 et de 16h à 19h. Le dimanche de 9h à 12h. Fermé le mardi après-midi. Retour aux horaires habituels le **31 août**. Bonnes vacances à tous !

Les délices de Guilers

La boulangerie sera fermée pour congés **jusqu'au mercredi 26 août inclus**. Réouverture le **jeudi 27 août**. Bonnes vacances à tous !!

Vie paroissiale

Ensemble Paroissial

Samedi 15 août : messe à 10h30 à Locmaria.
Dimanche 16 août : messe à 10h30 à Guilers et Plouzané.
Samedi 22 août : messe à 18h à Guilers.
Dimanche 23 août : messe à 10h30 à Plouzané.
Samedi 29 août : messe à 18h à La Trinité.
Dimanche 30 août : messe à 10h30 à Plouzané.

Divers

Perdu / Trouvé

Trouvé : un chat tigré, un vélo adulte bleu/gris (marque Bike sprint) sans selle.

Perdu : un chat noir adulte male (collier vert pomme), une paire lunettes femme (monture rouge marque Morgan), une chatte 3 couleurs, un frisbee (Super Swirl), une carte vitale, un chien male type caniche (couleur champagne et gris/oreilles gris foncé), un chat tigré, deux cartes bancaires et un portefeuille noir, une clé de voiture Opel.

S'adresser à l'accueil de la mairie, 02 98 07 61 52 (code 5).